



Des bureaux à louer pour les créateurs d'entreprise tertiaire dans la pépinière de Cognac

mercredi 13 avril 2011, par [lpe](#)

La pépinière d'entreprises (qui fait partie du [réseau Elan](#)) est située dans les locaux de la CCI de Cognac. Elle comprend dix bureaux "clés en main" d'une surface de 15 m² pour accueillir de jeunes entreprises de services.

Ces bureaux sont mis à disposition des créateurs d'entreprises moyennant un loyer compatible avec le démarrage de leur activité et sont équipés (télécopieur, photocopieur, machine à relier, massicot, rétroprojecteur, écran mural, chevalet, ...).



Les locataires disposent d'un accès à l'espace créateur de la CCI leur permettant de consulter des revues professionnelles, des périodiques économiques. Chaque jeune entreprise est suivie individuellement par un conseiller de la CCI.

Le dirigeant de la jeune entreprise signe une convention d'une durée maximale de trois ans au terme de laquelle il quitte la pépinière pour voler de ses propres ailes. Chaque semestre la redevance est réévaluée pour atteindre une valeur marché. La convention est consentie moyennant une redevance hors taxes et charges de 25 € du m² pour les six premiers mois avec une augmentation semestrielle de 10 € du m², soit 900 € HT et hors charges pour un bureau de 15m² la première année.

Pour être admis, les candidats doivent s'inscrire dans le parcours "Les Mécanismes de la Création" mis en place par la CCI et remplir un dossier de candidature. Le Comité de sélection regroupe les financeurs du projet et auditionne chaque candidat après réception du dossier de candidature.

A noter que [Charente Développement](#), l'agence de développement économique départementale, a désormais un bureau à la pépinière d'entreprises.

Informations :

CCI de Cognac - Pépinière Alexander GARANDEAU - Sandra Lassier-Bodenon - 29 rue du port à COGNAC

ou par mail à contact-pepiniere@cognac.cci.fr

Téléphone : 05 45 36 32 32.